



Bulletin municipal - février 2026

www.saintaignan-occitanie.fr

Les dates à retenir

Février et mars seront des mois riches en événements dans la vie de notre village.

D'abord le réveil de l'AFSA (Association des Festivités de Saint-Aignan) et la réouverture de notre petit bar associatif sous l'impulsion de la nouvelle équipe à qui nous souhaitons le meilleur, puis nous aborderons les élections municipales.

Les dates clés des élections municipales



Date limite pour les inscriptions sur les listes électorales des élections municipales
Vendredi 6 février 2026

Dates limites de dépôt des déclarations de candidature :

Jeudi 26 février 2026 à 18 h pour le 1^{er} tour et
mardi 17 mars 2026 en cas de 2^{ème} tour.

Ouverture de la campagne électorale pour le 1^{er} tour du **lundi 2 mars jusqu'au samedi 14 mars minuit**.

Et du lundi 16 mars au samedi 21 mars minuit pour le 2^{ème} tour.

Premier tour de scrutin : dimanche 15 mars
Deuxième tour : dimanche 22 mars 2026.

Date d'installation des conseils municipaux en vue d'élire le maire et les adjoints :

Entre le vendredi 20 mars et le dimanche 22 mars en cas d'élection au 1^{er} tour.

Dans le cas d'un second tour, ça sera entre le vendredi 27 mars et le dimanche 29 mars.

Date limitation d'installation des conseils communautaires : Vendredi 24 avril 2026

Date limite d'installation des conseils syndicaux des syndicats mixtes : vendredi 22 mai 2026

Vendredi 13 février à partir de 19 h –
Un réveil attendu !

Nous vous rappelons que le bureau se compose de Patrick et Claudine Loze ainsi que de sa secrétaire Joseline Montagne.

Lou Bragayrac se réveille doucement !

Après quelques mois de sommeil, notre petit bar associatif vous propose de se retrouver autour d'un grignotage et d'un verre de l'amitié pour parler de l'avenir ensemble.



Le nouveau bureau offre ce moment de partage et de convivialité à toutes et tous les « Valentins » et tous les autres !

Vendredi 13 février
à partir de 19h.

Pour préparer au mieux ces retrouvailles,
Merci de signaler votre présence en appelant :
Patrick : 06 62 87 27 52
Claudine : 06 20 28 92 40
Joseline : 06 83 76 92 60
Ou par mail : bragayrac.anao@gmail.com



A très bientôt,
Bien chaleureusement



AFSA - Association des Festivités de Saint-Aignan 82100

Samedi 28 février à partir de 20 h –

Le grand Retour des soirées karaoké dans une version dansante pour les amateurs de danse comme Patrick, Claudine et Joseline qui veulent vous faire partager leur passion pour la danse et le chant.

Aidez-les à faire de Saint-Aignan un lieu recherché pour son art et sa joie de vivre !

Nous avons tous un rôle à jouer dans la vie de notre petit village !

Date limite de réservation : lundi 23 février.

Claudine Loze : 06 20 28 92 40

Patrick Loze : 06 62 87 27 52

Joseline Montagne : 06 83 76 92 60

Les ateliers numériques



Depuis 2022, un service de médiation numérique a été mis en place sur la communauté de communes.

Ce service a pour but de soutenir les habitants dans l'usage quotidien de l'outil informatique vers les services publics et de les rendre autonomes.

Saint-Aignan a participé dès le début à cette démarche en proposant des ateliers en mairie. Les statistiques montrent une faible participation,

en conséquence, la conseillère itinérante se déplacera dans le village à partir de 2 rendez-vous.

Il sera toujours possible de prendre rendez-vous sur un village voisin.

Il est également conseillé de participer aux ateliers collectifs qui ont lieu sur le secteur.

Toutes les informations sur le site de la com.com

[Ateliers-numeriques 2025 2026.pdf](#)

www.terresdesconfluences.fr/sites/default/files/PDF/Itinerance%20numerique/Ateliers-numeriques 2025 2026.pdf

N'hésitez pas à profiter de ce service sur mesure !

La communication ainsi que les démarches administratives et financières sont de plus en plus dématérialisées et passent par l'outil informatique.

Découvrez aussi comment faire un album pour vos souvenirs en famille.

La fin du cuivre, c'est pour bientôt !



Avoir *la fibre*
c'est anticiper votre **SÉRÉNITÉ**

**N'attendez pas l'arrêt de l'ADSL au 31 janvier 2027.
Contactez dès à présent un opérateur commercial
et restez connecté en toutes circonstances**

